

Congrès national du SCFP

Toront

CUPE-SCEP 2017

Programme

Toutes les activités ont lieu au Centre des congrès à moins d'indication contraire. L'interprétation simultanée sera offerte durant les caucus ci-après inscrits.

Le dimanche 1 octobre

11 h 30 | 13 h 30 |

Inscription, Hall G

Réunions du Conseil des secteurs

- Services sociaux, salle 803
- Bibliothèques, salle de bal A, Hôtel InterContinental
- Éducation, salle de bal B, Hôtel InterContinental
- Énergie, salle 801A
- Municipalités, salle 801B
- Services d'urgence et de sécurité, salle 802
- Services de garde, salle 712
- Transport, salle Caledon, Hôtel InterContinental

- Communications, salle 713B
- Éducation postsecondaire, salle 717
- Soins de santé, salle 716
- **16 h** Forum sur les régimes de retraite, salle 801A
- 20 h Réception des personnes déléguées, salle Canadian, Hôtel Fairmont Royal York

Des prestations musicales auront lieu avant le début des délibérations du matin, avant le début des délibérations du mercredi après-midi et à l'ajournement vendredi.

Le lundi 2 octobre

8 h	Inscription, Hall G	
8 h 30	Formation des nouvelles personnes déléguées, salle 718	
9 h 30	 Ouverture du congrès, Hall D et E Salutations de Fred Hahn, président, SCFP-Ontario Rapport du président national 	
12 h	Pause-déjeuner	
14 h	Reprise des travaux du congrès • Prix national de santé et sécurité	

16 h	 Rapport du secrétaire-trésorier national Rapport des syndics nationaux Tribune électorale – dirigeantes ou dirigeants nationaux, Hall D et E 	
17 h 18 h	Tribune électorale, Hall D et E Ajournement	
18 h 30	Forum sur l'égalité, salle 718	
19 h	Réunion des conseils régionaux salle 801B	

■ Travaux du congrès

Les personnes déléguées étudieront les résolutions selon le feuilleton du jour disponible chaque matin aux tables de collecte.

Le mardi 3 octobre

9 h	Reprise des travaux du congrès
	Prix Grace Hartman
12 h	Pause-déjeuner
14 h	Reprise des travaux du congrès
	Prix Ed Blackman
	 Nesrine Malik, chroniqueuse,
	journal The Guardian

Orientation stratégique

18 h	Ajournement	
19 h	Forum sur la santé et la sécurité, salle 718	
21 h	Soirée dansante du congrès,	
	Concert Hall, Hôtel Fairmont Royal York	

Le mercredi 4 octobre

9 h	 Reprise des travaux du congrès Femmes indigènes assassinées et disparues – performance multimédia Orientations stratégiques Élection à la présidence nationale Élection de la secrétaire-trésorière nationale ou du secrétaire-trésorier national
12 h	Pause-déjeuner
14 h	Reprise des travaux du congrès Prix national pour le militantisme en faveur des droits des personnes ayant un handicap Élection aux vice-présidences générales Armine Yalnizyan, économiste et commentatrice dans les medias
18 h	Ajournement
20 h	Forum sur la justice mondiale, salle 801A

Caucus de la diversité

Lundi le 2 octobre

8 h 30	Caucus des personnes
	de couleur, salle 802

12 h Caucus sur l'équité, salle 803

Mardi le 3 octobre

8 h	Caucus des femmes, salle 8014
8 h 30	Caucus des personnes
	autochtones, salle 801B

8 h 30 Caucus des personnes de couleur, salle 802

12 h Caucus LGBTTQI, salle 802

18 h Caucus des personnes 9 h ayant un handicap, salle 717 18 h Caucus de sélection de **VPD** des personnes de 12 h **couleur,** salle 803 14 h Caucus des jeunes travailleurs, salle 801A 18 h 19 h 30 Caucus de sélection de **VPD** des personnes autochtones, salle 801B Mercredi le 4 octobre Caucus des personnes de couleur, salle 802 Jeudi le 5 octobre Caucus des personnes **autochtones,** salle 801B

Le jeudi 5 octobre Reprise des travaux du congrès Prix Alpha • Élection aux vice-présidences régionales et à la diversité et des syndics Pause-déjeuner Reprise des travaux du congrès • Dalila Awada, militante anti-racisme, co-fondatrice de Paroles de Femmes Ajournement Le vendredi 6 octobre Reprise des travaux du congrès • Prix des communications

Chef du NPD fédéral

Village du SCFP	Hall F
Dimanche Du lundi au jeudi	12 h à 17 h 8 h 30 à 18 h 30
Salon de l'amitié	Hôtel InterContinental Suite 401
Tous les jours à compter de	19 h
Réunions AA	Hôtel InterContinental Salle Halton
Tous les jours à compter de	20 h
Bureau du congrès	Salle 701B
Salon de repos des personnes ayant un handicap	Salle 702
Tous les jours à compter de	8 h

Pour combattre le harcèlement Les ombudspersonnes du SCFP

Le SCFP a à cœur de construire un syndicat inclusif, accueillant et sans discrimination ni intimidation ou harcèlement d'aucune sorte.

Le harcèlement et les comportements inappropriés désunissent les travailleurs et peuvent porter atteinte au respect et à la dignité de nos consœurs et confrères.

Les personnes déléguées, les membres et les employés qui participent à cet événement du SCFP national peuvent faire appel à une équipe d'ombudspersonnes qui les aidera à faire face au harcèlement et aux comportements inappropriés définis dans le Code de conduite du SCFP.

Qu'est-ce qu'une ombudpersonne du SCFP?

Les ombudspersonnes sont des membres ou des employés du syndicat formé pour résoudre les plaintes au sujet d'un traitement injuste ou de harcèlement. Le Code de conduite du SCFP définit certaines normes en matière de comportement lors des événements organisés par le SCFP. Les ombudpersonnes du SCFP ont reçu une formation qui leur permet de traiter les plaintes de manière neutre, impartiale et confidentielle.

Quels services l'ombudpersonne donne-t-elle?

Les ombudpersonnes traitent les plaintes des personnes déléguées au sujet de comportements ou d'agissements inappropriés.

L'ombudspersonne peut :

- Recueillir votre plainte et discuter avec vous de votre problème, soit par téléphone, soit en personne.
- Rencontrer une des parties ou les deux, afin d'examiner les moyens de résoudre la plainte.
- Proposer et évaluer de possibles solutions.
- Mettre en œuvre une solution pour la durée de l'événement.

Les ombudpersonnes ne prennent pas parti mais collaborent plutôt avec les parties en cause pour tenter de dénouer la situation. Il ne s'agit PAS d'une procédure de grief. Il n'y a ni enquête, ni témoins, ni échéance.

Lorsqu'elles reçoivent une plainte, les ombudpersonnes essaient de débloquer la situation. En cas d'échec, elles contactent la personne responsable de l'événement, qui a le pouvoir d'exclure le ou la contrevenant(e).

Qui peut recourir à l'ombudspersonne? Ses services sont-ils entièrement confidentiels?

Tous les membres ou employés du SCFP peuvent contacter un ombudspersonne au cours d'un événement commandité par le SCFP national. C'est une démarche confidentielle, c'est-à-dire que l'ombudspersonne ne peut dévoiler ni votre identité ni les détails de votre plainte.

Comment puis-je joindre l'ombudspersonne?

Si vous croyez être victime de harcèlement et avez besoin d'aide, vous pouvez composer le 613-809-7745 pour recevoir une assistance. Tous les appels seront traités de manière confidentielle.